

PRESENTATION

1999 - 2009 : après 10 ans d'ouverture des marchés énergétiques en France, où en sommes-nous ?



Présentation
Janvier 2010

Aucune de ses parties ne peut être diffusée, citée, reproduite sans l'accord de SEA Conseil en stratégie.

Sommaire

1

OU EN SOMMES-NOUS DE L'OUVERTURE DES MARCHES
APRES 10 ANS D'OUVERTURE ?

2

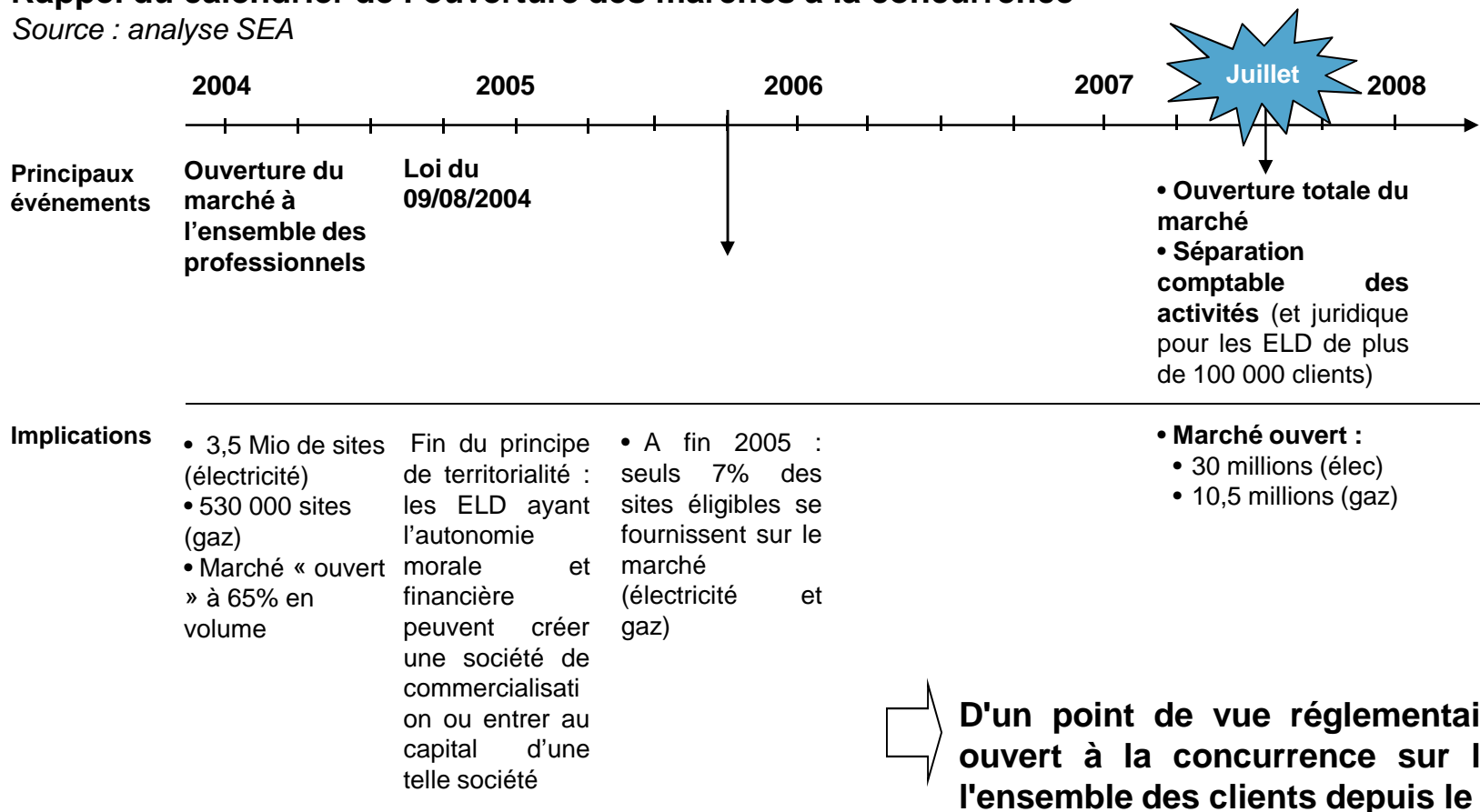
QUEL IMPACT POUR LE MODELE PUBLIC LOCAL ?

1 Où en sommes-nous de l'ouverture des marchés après 10 ans d'ouverture ?

Depuis le 1er juillet 2007, le marché est ouvert à la concurrence pour tous les clients finaux...

Rappel du calendrier de l'ouverture des marchés à la concurrence

Source : analyse SEA



➔ **D'un point de vue réglementaire, le marché est ouvert à la concurrence sur la fourniture pour l'ensemble des clients depuis le 1^{er} juillet 2007**

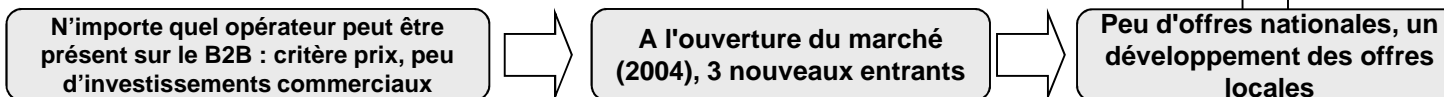
1 Où en sommes-nous de l'ouverture des marchés après 10 ans d'ouverture ?
 ... et de nombreux opérateurs se sont positionnés sur la commercialisation en fonction des segments de clientèles...

ILLUSTRATIF

Présence d'opérateurs sur le marché français par grands segments de clientèles / Gaz et électricité – Janvier 2010

Source : analyse SEA sur déclarations CRE – Non exhaustif

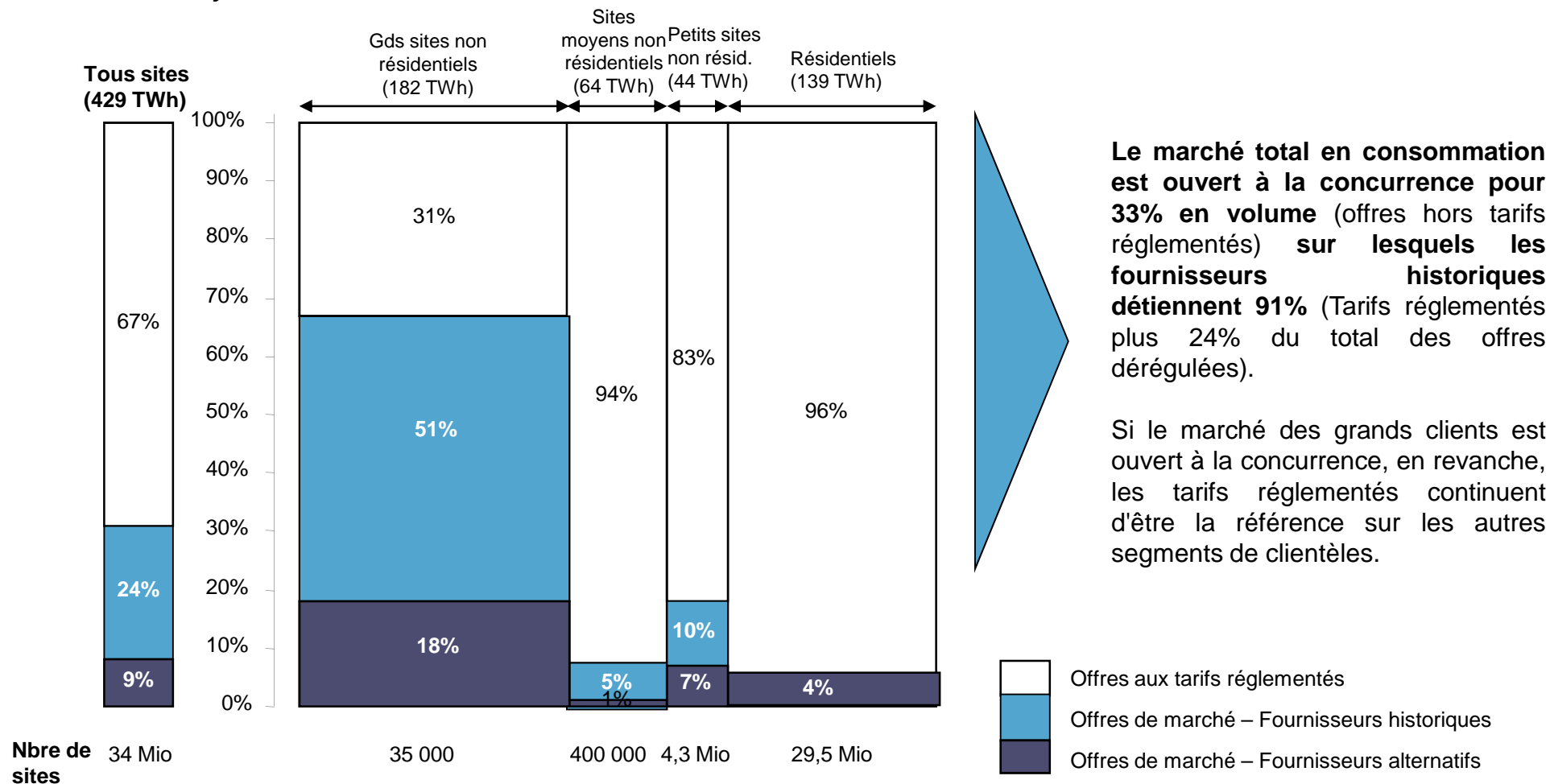
	Éligibles mono site industriels	Multi sites Nationaux	Professionnels	Particuliers
Offres électricité				
Offres gaz				
Offres bi-énergie				



1 Où en sommes-nous de l'ouverture des marchés après 10 ans d'ouverture ?
 ... mais le marché n'est vraiment ouvert à la concurrence que sur les grands clients (exemple de l'électricité)...

Segmentation des ventes en consommation au 30/09/09

Source : analyse SEA sur données CRE décembre 2009



1 Où en sommes-nous de l'ouverture des marchés après 10 ans d'ouverture ?

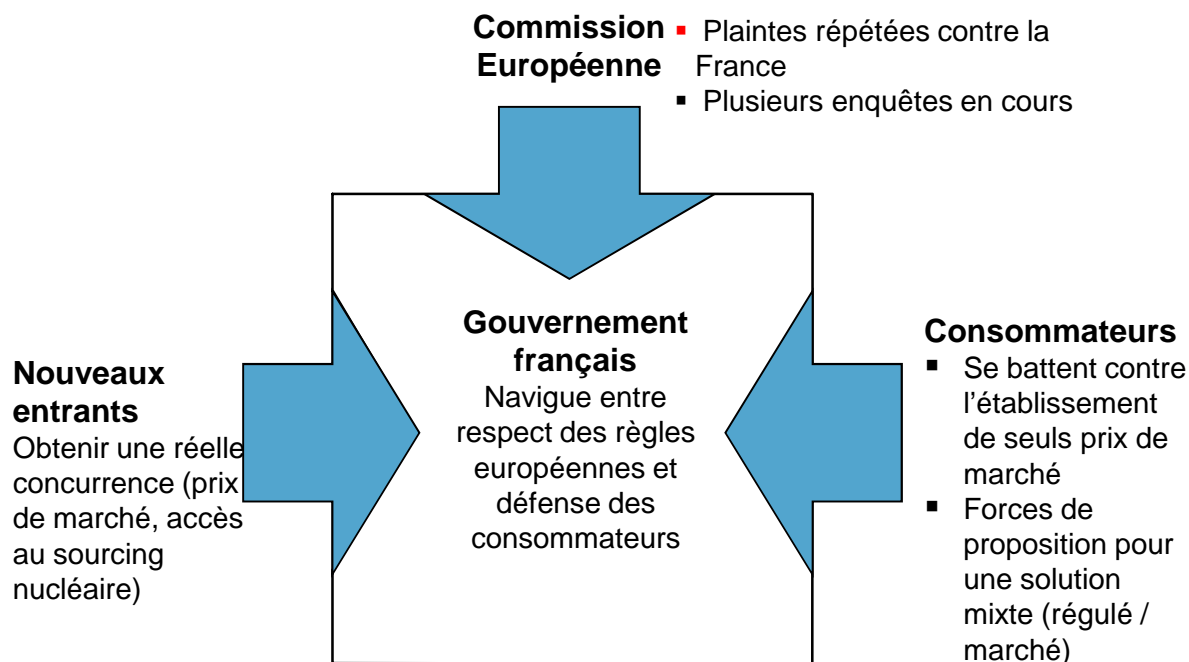
... dans un contexte où la question de l'accès à la production reste la clé de voute du métier de fournisseur en marché ouvert...

Accès à la production : clé de voute du métier de fournisseur en marché ouvert...

... situation entraînant les plaintes répétées des fournisseurs alternatifs et surtout de l'UE dans un contexte d'intense lobbying des consommateurs

Constats réalisés sur le marché français et des freins à l'ouverture :

- coexistence des tarifs régulés / prix de marché,
- conditions de sourcing non remplies (nucléaire) pour les nouveaux entrants,
- déficit d'image des nouveaux entrants,
- lobbying des consommateurs,
- attentisme politique en France (la question du pouvoir d'achat, la pression des grands consommateurs, le contexte économique défavorable, etc.).



1 OÙ EN SOMMES-NOUS DE L'OUVERTURE DES MARCHÉS APRÈS 10 ANS D'OUVERTURE ? ... avec une première tentative de réponse du gouvernement sur le marché français : le Rapport Champsaur...

Les principales recommandations de la Commission Champsaur (avril 2009) :

- **ouvrir la concurrence en amont**, et donc «d'attribuer à tout fournisseur un droit d'accès à l'électricité de base à un prix régulé reflétant les conditions économiques du parc nucléaire historique pour un volume proportionné à son portefeuille de clientèle sur le territoire national»,

- **modifier l'existant sur les tarifs (aval) et notamment :**
 - de supprimer le Tartam et les tarifs verts et une partie des jaunes,
 - de maintenir des tarifs réglementés pour les Tarifs Bleus et une partie des Jaunes, mais sous conditions :
 - «le niveau de ces tarifs doit être tel qu'il permette à la concurrence d'élaborer des offres compétitives» ;
 - «les consommateurs devront pouvoir aller et venir sans contrainte des offres réglementées aux offres libres et réciproquement» ;
 - «tous les fournisseurs pourront proposer les offres aux tarifs réglementés».

- **renforcer, dans un objectif de cohérence du système, le rôle du régulateur qui sera en charge de fixer :**
 - les conditions d'accès (prix et volumes) à la production en base,
 - le niveau des tarifs réglementés de vente aux consommateurs particuliers et petits professionnels (tarif bleu) avec l'intégration d'une référence aux prix de marché pour les autres composantes que la base nucléaire (pointe), du tarif d'acheminement et de frais de commercialisation

1 Où en sommes-nous de l'ouverture des marchés après 10 ans d'ouverture ? ... et le projet de Loi NOME qui doit le transformer...

Le projet de Loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché Electrique), en adaptant les recommandations du Rapport Champsaur, en reprend certains éléments et notamment :

- **ouvrir la concurrence en amont** : définition d'un droit d'accès à la production de base pour tout fournisseur alimentant des consommateurs finals,
- **modifier l'existant sur les tarifs (aval) et notamment :**
 - **la mise en œuvre progressive (au plus tard en 2015), d'une nouvelle construction des TRV, tenant compte** : des coûts d'acheminement de l'électricité, du prix d'accès à la base régulée, du prix de complément de fourniture évalué sur la base des prix observés sur les marchés de l'électricité, des coûts de commercialisation,
 - **la disparition des tarifs Vert et Jaune à l'horizon 2015**

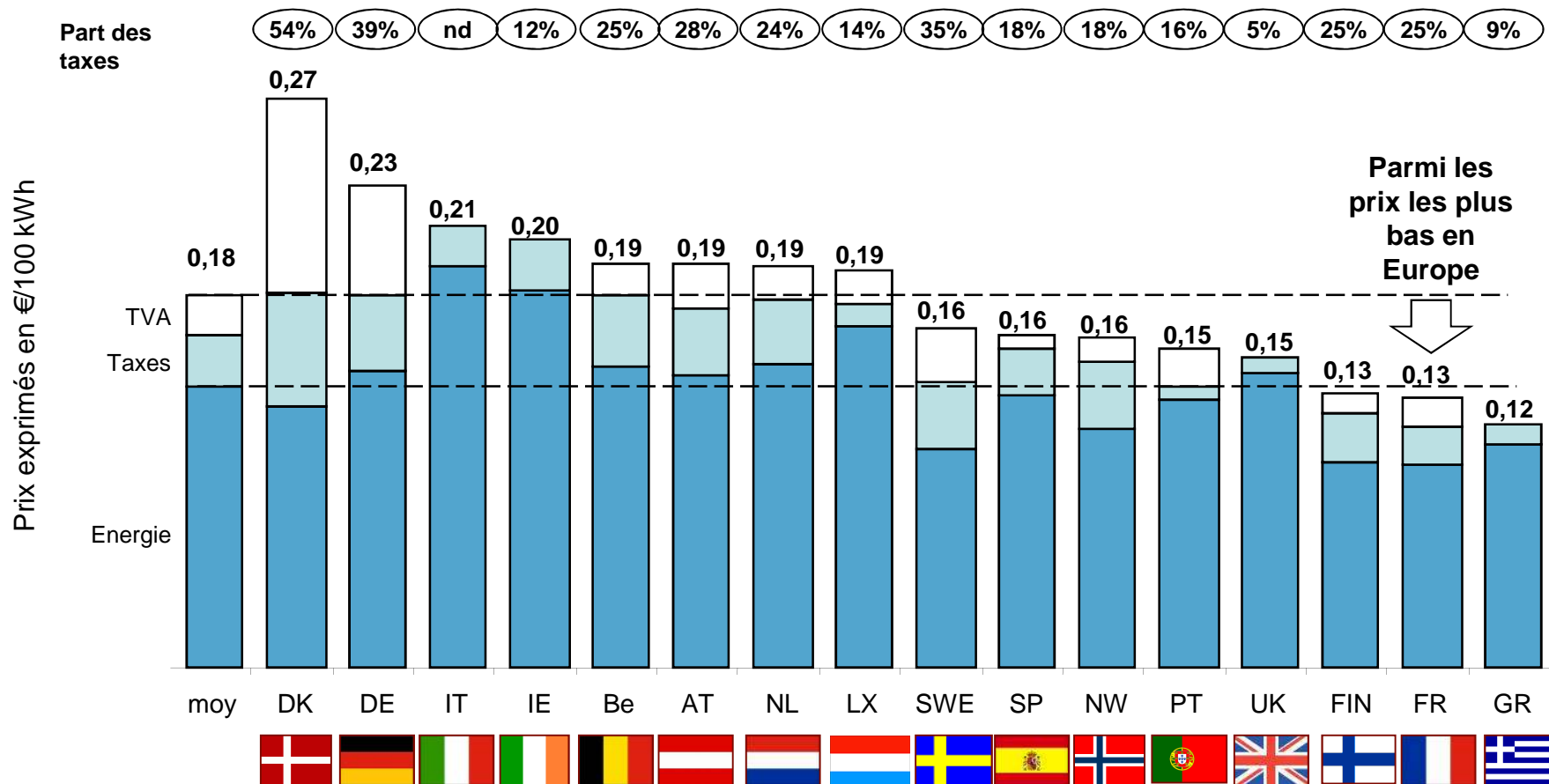
Si ce projet est moins radical que les recommandations du Rapport Champsaur, il pose les bases de réponses aux conditions requises pour l'ouverture sur la commercialisation avec des questions en suspens :

- Quid des volumes alloués aux autres opérateurs et à quel prix ?
- Quid du tarif de cession aux ELD dans ce nouveau schéma ?
- Quid de l'évolution des TRV ?

1 Où en sommes-nous de l'ouverture des marchés après 10 ans d'ouverture ?
 ... dans une logique où il y a en Europe autant de marchés uniques que de pays de l'Union Européenne - Illustration avec les prix aux clients finals...

Prix de l'électricité pour un ménage consommant entre 2500 et 5000 kWh – Pays de la zone Euro

Source: analyse SEA sur données Eurostat – 1^{er} semestre 2009

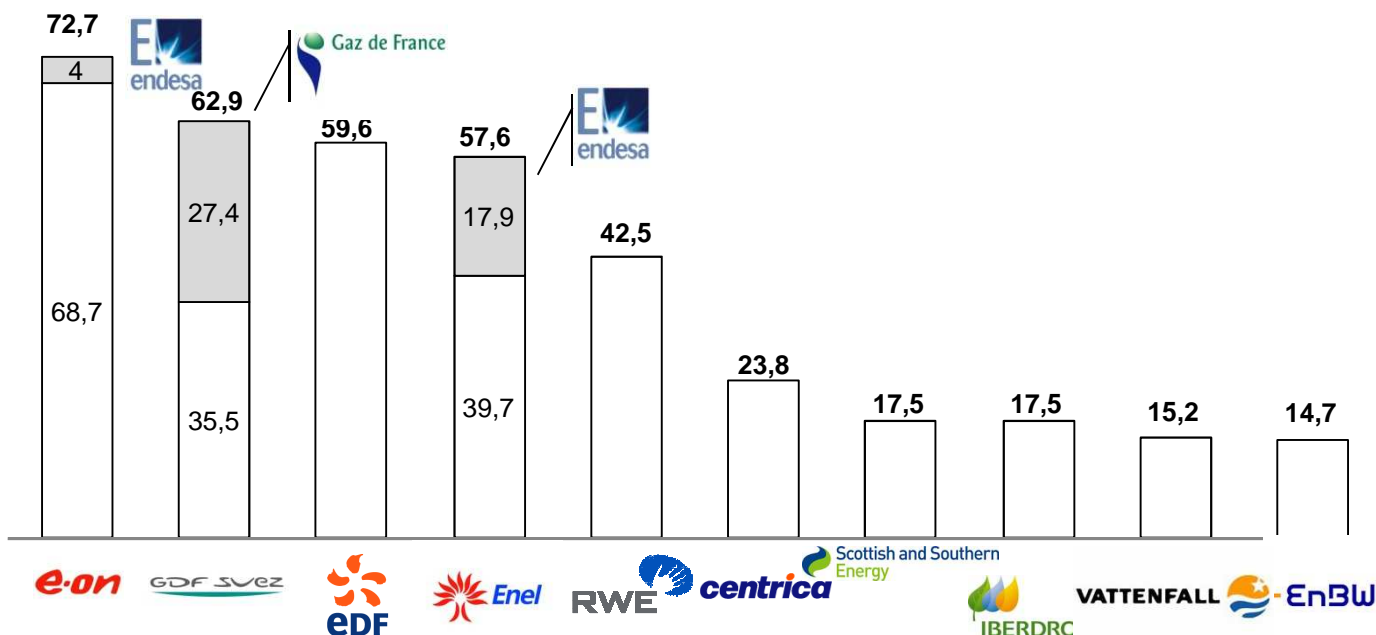


1 Où en sommes-nous de l'ouverture des marchés après 10 ans d'ouverture ?

... dans une dynamique où les opérateurs se sont organisés : vers la constitution d'un oligopole européen, un duopole français ?...

Les 10 plus grands énergéticiens européens en 2007 – CA Vente d'énergies en Mds€

Source: analyse de rapports annuels AT Kearney



Croissance des ventes électricité / gaz – 2000 / 2007 en %

	e-on	GDF SUEZ	EDF	Enel	RWE	centrica	Scottish and Southern Energy	IBERDRA	VATTENFALL	EnBW
▪ Croissance totale	30,9	8,7	8,1	12,9	15,9	15,5	19,3	13,6	22,4	14,6
▪ Dont interne	18,5	0,9	3,1	5,2	11,4	13,1	17,1	6,1	8,2	12,4
▪ Dont acquisitions	12,4	7,8	5,0	7,7	4,5	2,4	1,6	7,6	14,2	2,2

En dix ans, les ex-opérateurs nationaux se sont développés par croissance externe comme par fusions de manière à :

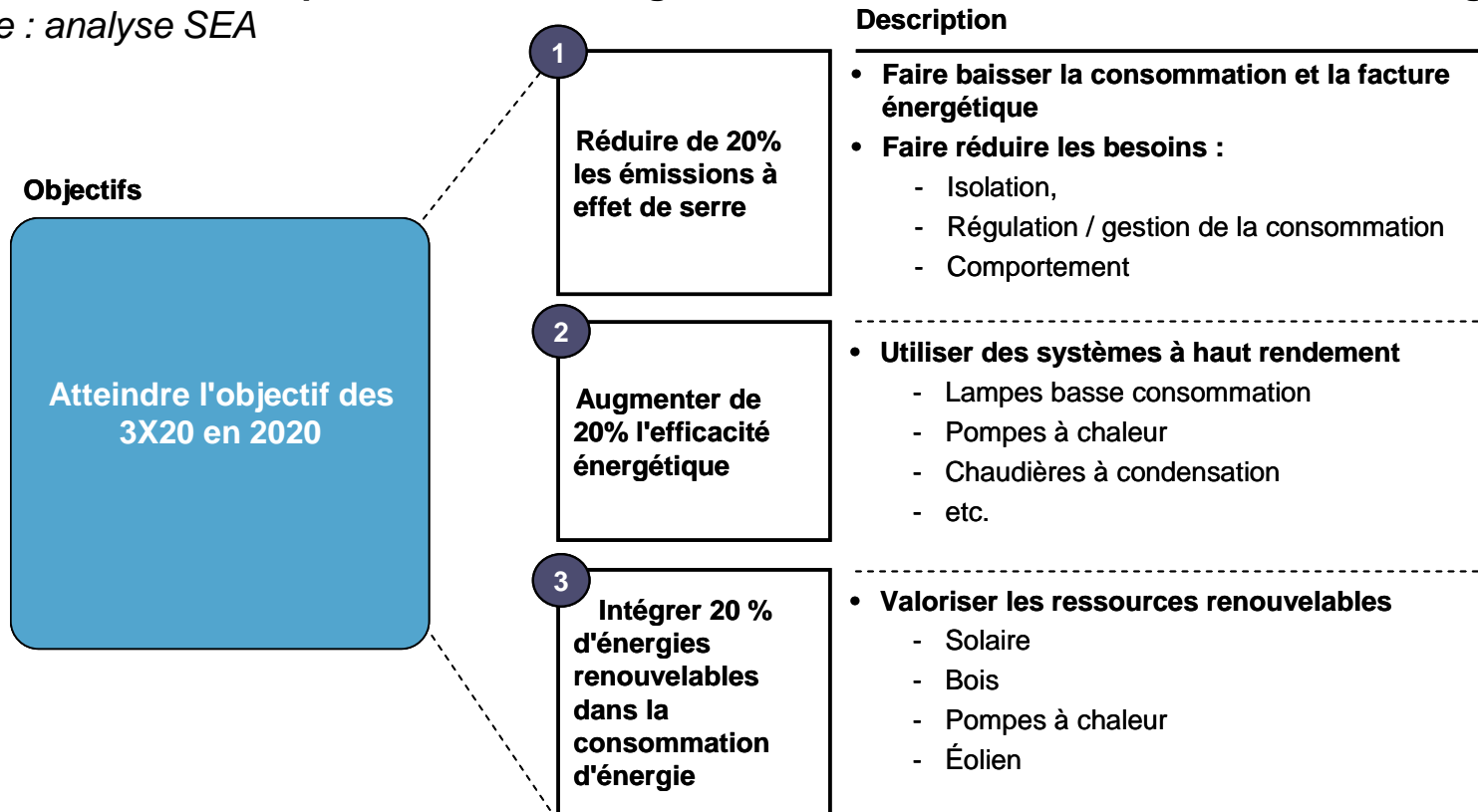
- Anticiper le futur marché européen fluide
- Diversifier les risques en étant présents sur plusieurs marchés
- Chercher la convergence gaz / électricité
- Préparer les outils de production de demain

L'émergence d'oligopoles transnationaux, la création d'un duopole français

1 Où en sommes-nous de l'ouverture des marchés après 10 ans d'ouverture ?
 ... et où, en parallèle de l'ouverture des marchés, les réglementations liées aux changements climatiques obligent à repenser le modèle industriel initial

Les 3X20 et ses conséquences selon trois grands axes déterminants l'eco-efficacité énergétique...

Source : analyse SEA



... et une refonte en profondeur du paradigme du marché où l'ensemble des parties prenantes deviennent responsables.

1 Où en sommes-nous de l'ouverture des marchés après 10 ans d'ouverture ?
En conclusion

- **L'ouverture des marchés à la concurrence sur les métiers de l'énergie reste compliquée et lente au regard des objectifs de l'UE,**
- **Il reste de nombreuses difficultés pour créer un marché unique européen** (différences d'un pays à l'autre – mix énergétique, interconnexions, etc.),
- **Un processus qui est long à mettre en place et qui est loin d'être abouti mais qui nécessite des adaptations, notamment au regard des choix futurs du législateur et du gouvernement français...**
- **... dans un contexte où les grands opérateurs transnationaux se sont organisés.**

2 Quel impact pour le modèle public local et les ELD ?

Le modèle public local en situation de monopole : enjeux des ELD dans l'ouverture des marchés

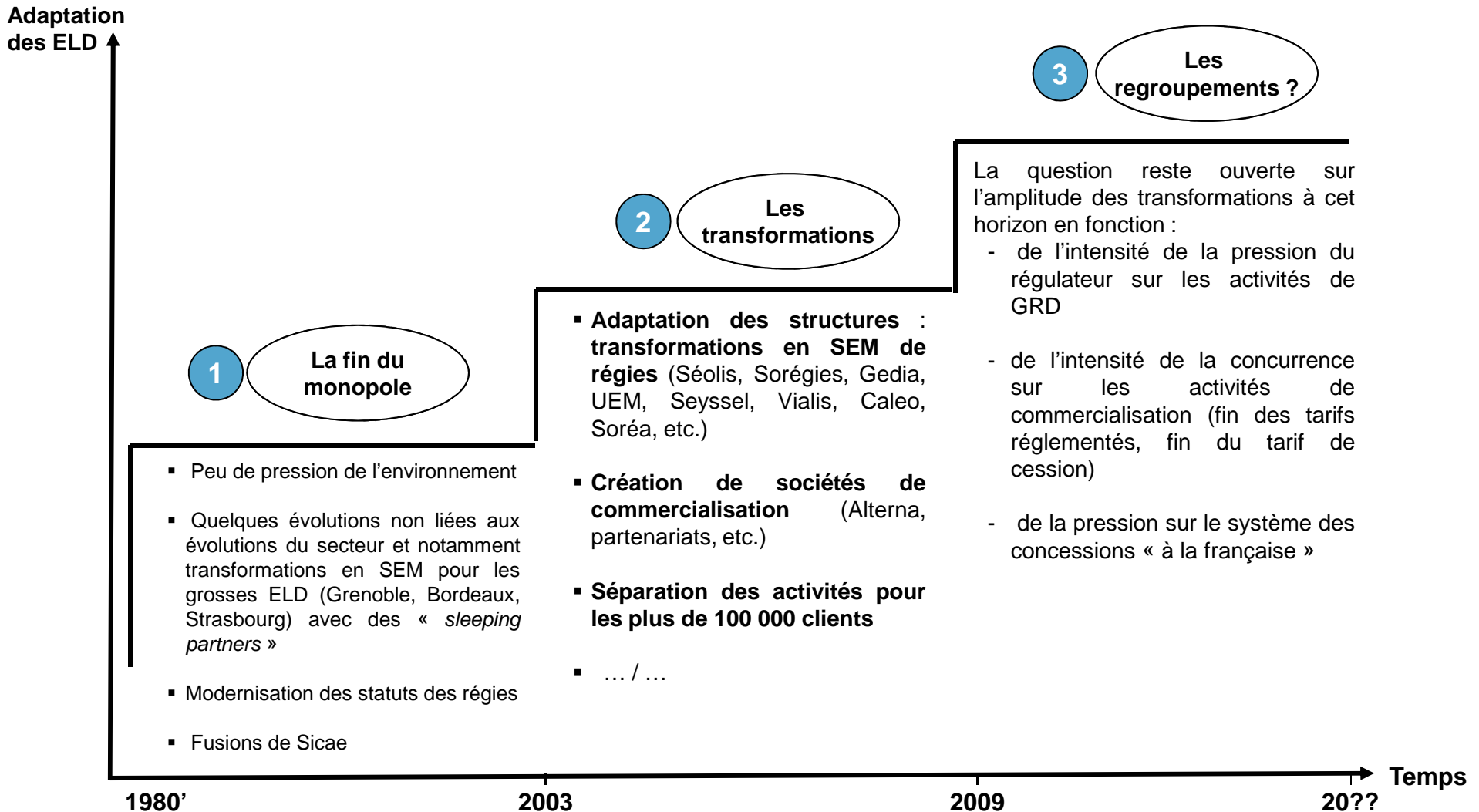
Les ELD sont confrontées aux mêmes contraintes que les ex-opérateurs dominants dans leurs adaptations, avec de réelles spécificités :

Les ELD...	... confrontées à une pression de l'environnement...	... et à des contraintes structurelles	Les enjeux d'adaptation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprises de Service Public Local (rattachement aux collectivités locales, monde agricole pour les Sicae), ▪ Présentes sur la distribution d'énergies (électricité / gaz) et la fourniture aux TRV, ▪ 161 ELD électriques, 4 ELD gazières et 19 mixtes, ▪ Fortes disparités en taille (de la micro-régie à moins de 300 clients à l'ES – près de 500 000 clients), et régionales 	<p>Comme les ex-opérateurs dominants, les ELD sont confrontées à l'ouverture des marchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pression du régulateur (GRD – TURPE, ATRD et rentabilité du GRD), - adaptations sur le GRD (compteurs intelligents, smart grids, investissements réseaux) - risque de disparition progressive des tarifs réglementés (trouver des relais de croissance sur d'autres métiers), - concurrence sur la fourniture (nouveaux entrants) 	<ul style="list-style-type: none"> • Allier valeurs du modèle public local et gestion d'entreprise, • Gestion des clients (industriels avec assise locale, les "consommateurs-électeurs" ...), • Statuts juridiques parfois contraignants, voire inadaptés (régies), • Parfois un manque de ressources internes pour affronter les changements 	<p>L'adaptation aux évolutions sur le métier de base (le GRD),</p> <p>La réussite de l'entrée sur de nouveaux métiers (commercialisation en marché ouvert, production décentralisée, commercialisation de services),</p> <p>L'enjeu de regroupements locaux / régionaux et la survie des petites régies</p>

2 Quel impact pour le modèle public local et les ELD ?

Les ELD se sont adaptées et transformées depuis le début des années 2000

En 10 ans, les ELD se sont également transformées et adaptées à l'ouverture des marchés

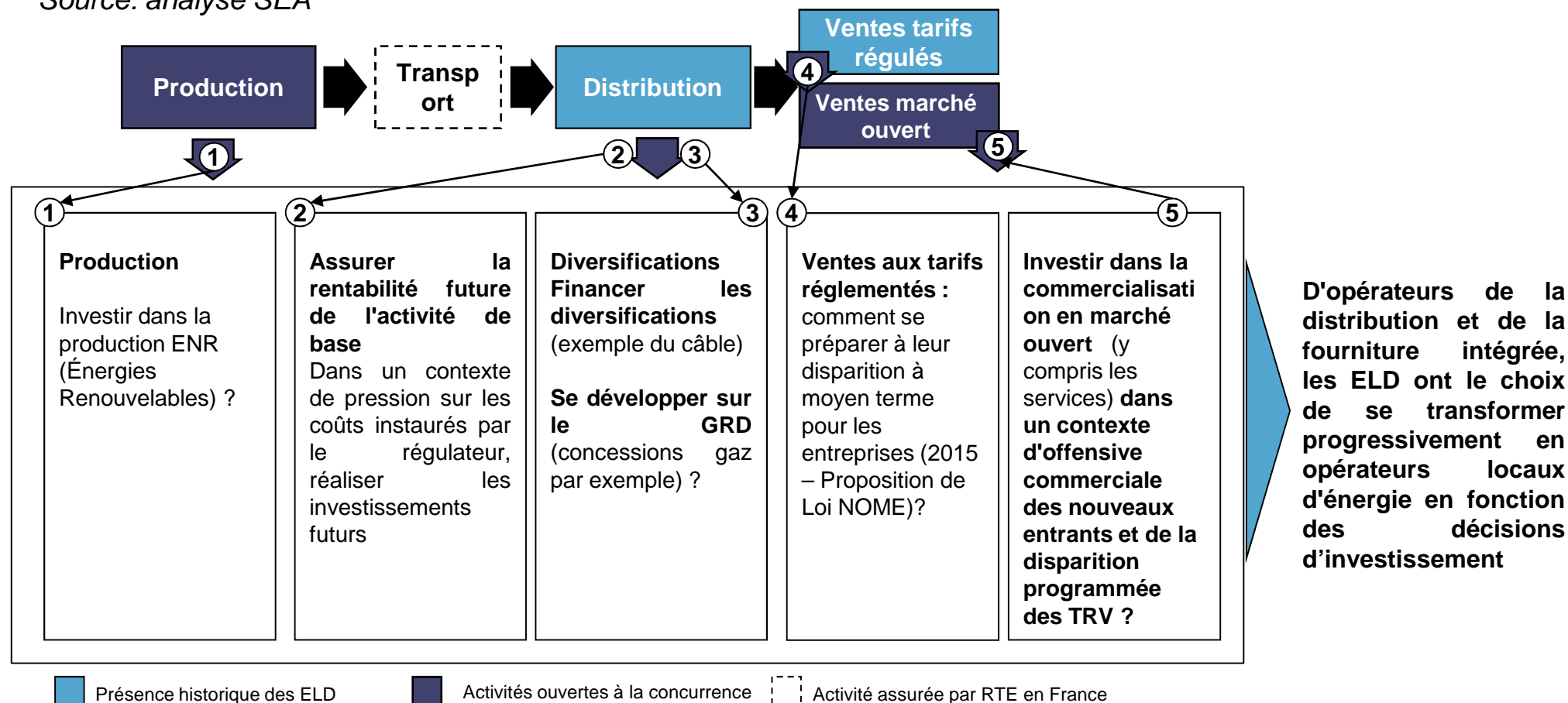


2 Quel impact pour le modèle public local et les ELD ?

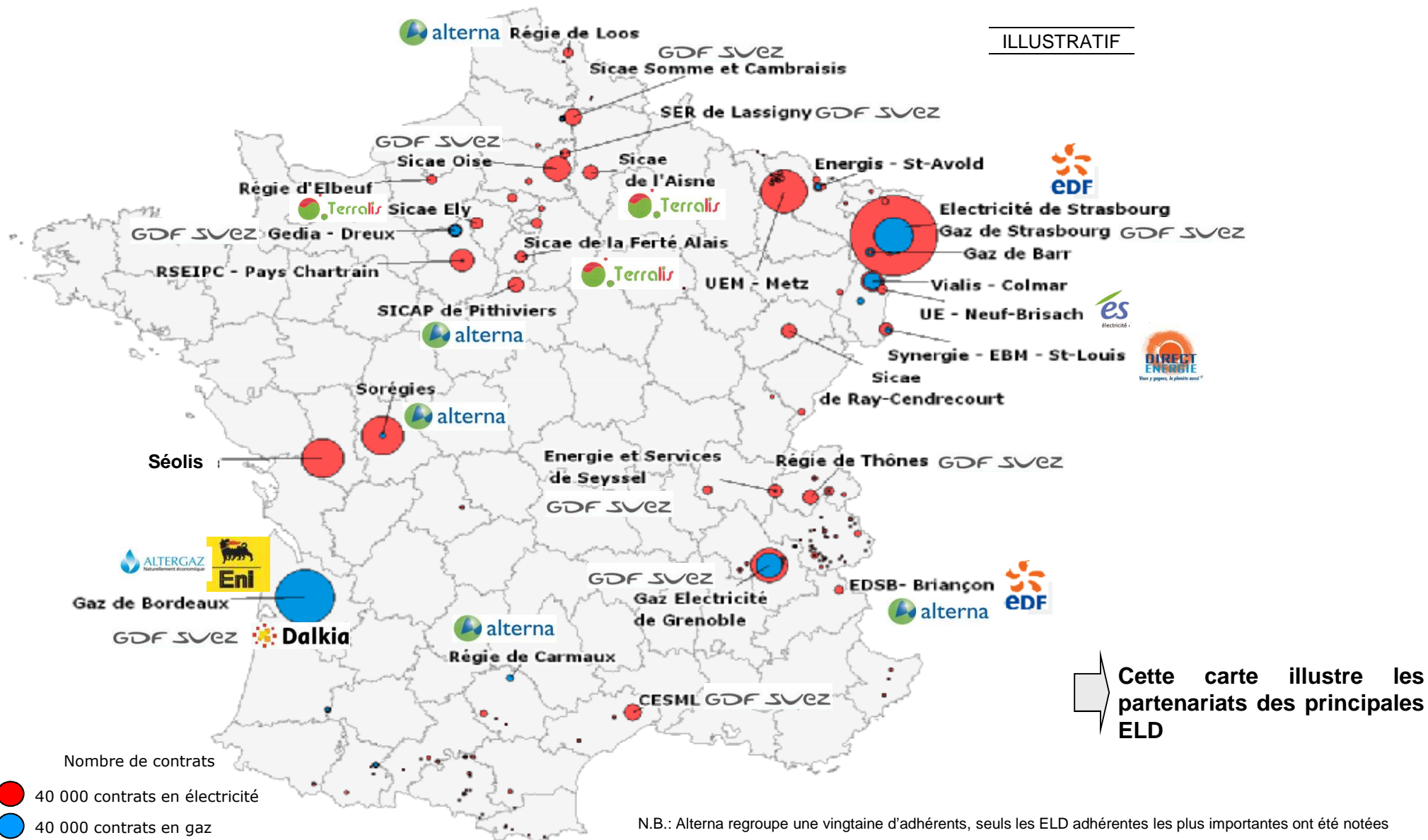
L'évolution du modèle public local : aller ou pas sur les métiers ouverts à la concurrence ?

Les questions par métier sur la chaîne de valeur de l'électricité

Source: analyse SEA



2 Quel impact pour le modèle public local et les ELD ? L'évolution du modèle public local : les initiatives réalisées dans la commercialisation



2 Quel impact pour le modèle public local et les ELD ?

Conclusion

- **Les ELD se sont adaptées et n'ont pas disparues** (leitmotiv du début des années 2000)
- **Il n'existe pas qu'un seul modèle public local mais plusieurs en fonction des choix stratégiques réalisés** (et notamment l'entrée ou pas sur le métier de la commercialisation en marché ouvert)
- **Sur le métier de la distribution, le modèle public local a démontré ses spécificités et ses avantages concurrentiels dans un contexte d'évolutions à venir**